L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 10 MAI 1853.

G. P. WHITTAKER & COMP.

Propriétaires :

G. P. WHITTAKER. N. DUFOUR.

E. DESCHAMPS. E. MARMY.

Un an, sur la Nouvelle-Orléans : 12

NOUVELLE-ORLEANS :

MARDI MATINE 10 MAI 1853.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

On sait que le Congrès a nommé une commission pour explorer les diverses routes qui conduisent du Mississipi au Pacifique, dans le but d'établir plus tard entre la vallée du Mississipi et nos possessions occidentales une grande ligne de chemin de fer.

Il est impossible de préjuger le résultat des travaux de la commission, mais nous ne serions pas étonnés qu'elle se prononçât, malgré les difficultés de l'entreprise, en faveur de la route du Missouri. Les citoyens du Nord mettront tout en œuvre pour obtenir une solution dans ce sens, et il n'est pas improbable que le Congrès se laisse influencer par l'opinion à laquelle il se trouve le plus directement soumis.

Nous savons bien que les représentants du Sud s'efforceront de faire pencher la balance en notre faveur, mais l'emportent-ils sur tous les représentants réunis du nord et du sud ? Voilà la question. Quand il s'agit de patronage gouvernemental flagrique à presque toujours malheureusement les meilleures chances de succès. Qu'importe aux Etats de l'Ouest et du Nord que la route du sud offre, sous tous les rapports, plus de facilités que celle du Missouri ? Ils insisteront pour que cette dernière soit choisie parce que le railway serait établi dans une latitude septentrionale et que sa position serait pour eux une cause de bénéfices plus immédiats.

Il est arrêté cependant que le chemin de fer du Pacifique, continué à travers le Texas jusqu'au port de la Vera-Cruz, et de là jusqu'à San Diego abrégerait la durée de trois à quatre semaines. Le projet serait donc accompli plus rapidement et les frais de construction seraient moindres d'un cinquième. Cette double considération n'a pas encore sérieusement aux craignons qu'elle ne puisse entraîner en aucune manière les représentants de l'Ouest et du Nord.

Quelque soit ce motif, nous apprenons avec plaisir qu'un certain nombre de capitalistes entreprenants de New, désireux que l'entreprise nationale dont il s'agit soit exécutée dans les conditions les moins douteuses de réussite, ont sagement mis de côté toute espèce d'amour propre de localité et ont résolu de s'entourer des lumières de tous les hommes spéciaux qui ont étudié la question. Cette résolution a été prise à Washington, pendant la session du Congrès, et nous sommes heureux d'apprendre que la réunion projetée aura lieu à New-York le 15 du mois prochain.

Les délégués de Constantinople, tout en faisant naître des prévisions pacifiques, annonce que les armements continuent à Odessa. Elle est, sur ce point, en contradiction formelle avec le *Times* des nouvelles d'Odessa, en date du 1er avril, reçues par ce journal, portent que l'ordre qui arrivé de Saint-Pétersbourg de suspendre tous les préparatifs.

Paris, samedi, 16 avril.

Le journal officiel publie aujourd'hui au matin gouvernement ayant sur ces différends avec le gouvernement de l'Autriche, au sujet du décret de séquestration.

Ce mémorandum résume les arguments de correspondance diplomatique. Le 7 avril, le décret ayant laquel réclame le Piémont est la violation des traités existant entre l'Autriche et la Sardaigne.

La correspondance se termine en ces termes : « C'est un grave attentat, sur lequel nous faisons appel à la conscience morale informée de l'Europe et de l'univers, et par lequel la Sardaigne a eu les plus favorables pour y faire aboutir ses vues ambitieuses. »

Le colonel Grant, M. Greeley, président de navigation, et M. Carpentier (Français).

Le steamer *S. S. Lord*, de la ligne de Vanderbilt, a été perdu le 11 avril à quelques milles au nord de Bolinas Bay. Tous les passagers se sont sauvés.

Les affaires sont languissantes à San Francisco.

La législature siège toujours à Benicia.

Les nouvelles des mines continuent à être satisfaisantes.

Le projet relatif à l'extension de la façade de San Francisco a été repoussé à une forte majorité de suffrages.

Les souscriptions pour venir en aide aux victimes de l'incendie de l'*Independence* ont atteint à San Francisco le chiffre de trois mille piastres.

Le colonel J. A. Cose, officier naval à San Francisco, est mort subitement le 15 du mois dernier.

Toujours des meurtres et des vols.—Un individu a été pendu à Shasta pour avoir tué un de ses compagnons sans provocation.

Catherine Hays donne des concerts dans l'intérieur de la Californie.

L'APPAIRE DE LA BANQUE ST-LOUIS.—On nous adresse au sujet de la faillite qui a eu lieu dernièrement à la Banque de St-Louis, la note suivante, qui rectifie quelques inexactitudes de notre compte-rendu. Nous le publions avec plaisir :

Nouvelle-Orléans, 9 mai 1853.

Dans son N° du samedi 7 du courant, le journal *Abeille* a rendu compte d'une réunion tenue au bureau de la Banque de St-Louis, rue dans laquelle un homme nommé Bell a été tué. Le compte-rendu par l'*Abeille* renferme quelques inexactitudes et notre compte-rendu. Nous le publions avec plaisir :

Il y avait effectivement acquéreurs sur une partie du fonds appartenant à la Banque, qui avait été *irrévocablement et légalement vendu par le shériff*, et rien ne semblait s'opposer à ce qu'on put en prendre livraison. C'est donc après avoir satisfait aux exigences de la loi, qu'un certain nombre sont été dirigés sur les lieux pour embarquer ces bois ; mais, à leur arrivée, son seulement ils ont trouvé la rivière à sec, mais ils ont vu que *deux cents propriétaires du moulin, depuis longtemps déposités légalement*, avaient aux derniers arrêtant armés et barricadés dans le moulin, et qu'ils étaient déterminés à faire feu sur quiconque l'un d'eux eut, la veille et suivant l'accusation qui pèse en ce moment sur lui, éventé et tué un homme inoffensif d'un coup de couteau. Aujourd'hui la justice triomphe, et il serait bon de propos d'entrer dans de plus longs développements ; mais si quelques personnes ont intérêt à connaître la vérité sur la férocité des faits allégués ici, elles n'ont qu'à en appeler au témoignage de l'honorable M. Edg. Montegut, qui partageait le tronçon de la Bâte St-Louis, qui l'a mis à même de donner des circonstances de ce déplorable événement, ayant assisté à l'instruction première devant le magistrats du comté.

TENTATIVE D'EMPOISONNEMENT.—Le Chronicle de St-Francisville nous apprend que M. Burge Williams, économe de M. James Brickell, a découvert récemment un projet d'empoisonnement trame contre lui par les nègres de l'habitation. Ayant porté une goutte pleine d'eau à ses lèvres, l'odeur qui s'en exhalait le fit rejeter, et en examinant la goutte il découvrit dans le tube du matelot la tête d'un serpent venimeux, qui avait été déposé dans l'eau par un des nègres de la plantation. Ayant porté une autre goutte à ses lèvres, il en éprouva la même sensation, et, ayant examiné la goutte, il découvrit dans le tube du matelot la tête d'un serpent venimeux, qui avait été déposé dans l'eau par un des nègres de la plantation. Ayant porté une autre goutte à ses lèvres, il en éprouva la même sensation, et, ayant examiné la goutte, il découvrit dans le tube du matelot la tête d'un serpent venimeux, qui avait été déposé dans l'eau par un des nègres de la plantation.

EUROPE.

Nous devons nous contenter renfermait des avis de cette région jusqu'au 15 avril, si la malle d'hier passé en route les journaux de la même ville jusqu'au 20 de Paris jusqu'au 18.

Le *Moniteur* publie une liste de cent trente sept personnes auxquelles remise est faite des mesures de sûreté générale prises contre eux à la suite du 2 décembre.

Un décret en date du 7 avril dispose, par de reprendre à ses dépens récent, que les officiers généraux commandant soit une armée en campagne, soit une division stationnée au delà des mers, pourront de leur propre autorité ordonner la suspension et la cassation des sous-officiers, même décorés de la Légion-d'Honneur ou de la médaille militaire, lorsqu'ils ne leur rendre compte immédiatement au ministre de la guerre.

Une dépêche télégraphique de Madrid, en date du 13 avril, annonce, ainsi qu'il suit, la composition du cabinet espagnol :

Général Lorenzali, président du conseil, ministre de la guerre ;

M. Ayllon, ministre des affaires étrangères ;

M. Llorentes, ministre de la justice par intérim ;

M. Bermudez de Castro, ministre des finances ;

M. Egana, ministre de l'intérieur ;

M. Doral (Antoine), ministre de la marine.

M. Ayllon est nouvellement ministre plenipotentiaire d'Espagne à Paris.

Les dernières de Madrid par voie ordinaire portent la date du 12. Elles donnent la liste du ministère Bonjali qui n'a pas vécu, la reine ayant fait prier le général, au moment où il venait de monter au Conseil, de lui apporter la liste des ministres. Celle-ci portait les noms de Bonjali, Lorenzali, Ayllon, Bermudez de Castro, Egana, Doral (Antoine), Mon et Bermudez de Castro.

Les nouvelles d'Alexandrie sont de 2 avril. Le vice-roi d'Egypte s'est servi des canonnières autrichiennes pour se rendre de très importantes concessions. D'après des lettres du Caire en date du 31 mars, la Porte aurait accordé à Abbas-Pacha en titre qui le placerait sur le même pied que les autres pachas gouverneurs généraux de provinces, ne devant même de grand-vizir.

Un droit d'audience des condamnés à la peine capitale sans avoir à en référer préalablement à Constantinople, droit qui lui avait été longtemps refusé, lui a été accordé à la suite de mai de l'année dernière ne lui accordait avec certaines restrictions importantes qui pour cela sera de nul accroît à S. A. dans aucune manière, en ses domaines ; enfin, et cette concession est la plus grave, Abbas-Pacha serait investi d'une autorité sans bornes sur les membres de la famille de Méhémet-Ali.

Les troupes de Bengale M'il sont complètement abandonnés, quelques chassés des environs considérables.

Nous tenons de nos journaux de Paris :

Des nouvelles arrivées hier des îles Sandwich, datées le 16 février, 17 personnes appartenant à l'équipage d'un navire chargé de la maladie qui régnait à bord, ont été massacrées par les naturels. Les propriétaires de ce navire, qui est anglais, ont porté plainte contre le gouvernement des îles Sandwich, qui a promis de faire une enquête sévère sur cette affaire.

Les dépêches télégraphiques d'Espagne publiées aujourd'hui par les journaux de Bayonne ne font mention d'aucun événement important. Les opérations militaires n'ont été entravées dans aucune partie de la Péninsule par les pluies qui ont inondé la plupart des provinces. Le calme le plus parfait règne dans toutes les provinces.

Les dépêches de police correctionnelle de la Seine a rendu jugement dans l'affaire des conventionnels Vieillard, Lavaux et Lefèvre. Le tribunal a déclaré le premier coupable d'escroquerie et d'abus de confiance, et l'a condamné à cinq années d'emprisonnement et à 100 francs d'amende ; il a déclaré le second coupable de complicité d'escroquerie et d'abus de confiance, et l'a condamné à deux années d'emprisonnement et à 100 francs d'amende ; il a déclaré le troisième coupable de complicité d'escroquerie et d'abus de confiance, et l'a condamné à deux années d'emprisonnement et à 100 francs d'amende ; ces deux derniers comme complices du propos additifs et de détention d'armes de guerre.

Toutes les personnes condamnées en appel-lant devant la cour royale ou M. Dufaure se pourvoi, dès ce, de plaider contradictoirement contre la doctrine qui donnerait à la police le droit de faire ouvrir à la poste toutes les lettres qu'elle jugerait convenable.

ARRIVEE DU DANIEL WEBSTER.

Nouvelles de la Californie de quinze jours plus récentes.

Le steamer *Daniel Webster*, commandant Graffan, est arrivé hier dans notre port, venant de San Juan de Nicaragua, qu'il a quitté le 4 de ce mois.

Nous devons à l'obligeance des officiers de steamer des journaux de San Francisco jusqu'au 31 avril. Ils renferment les détails d'une autre catastrophe non moins déchirante que toutes celles que nous avons eu déjà à enregistrer.

Le bateau à vapeur *Jenny Lind* était parti de San Francisco le 9 avril pour faire un voyage d'agrément à San Jose. L'excursion est lien tous ensemble, mais au retour l'extrémité d'une des chaudières rentra avec un épouvantable fracas. Le bateau était alors au sud de Palgue Ranch ; il renfermait cent vingt-cinq passagers, dont quinze femmes et enfans. La table était mise et tout le monde était réuni dans le salon. La scène qui suivit l'explosion est impossible à décrire. Vingt ou trente personnes furent tuées par les débris ou asphyxiées par la vapeur, plus ou moins grave proportion du reste. Le bateau ayant immédiatement jeté l'ancre et arbore le pavillon de détresse, deux steamers, l'*Antelope* et la *Kate Kearney* l'accostèrent et recueillirent les victimes.

L'explosion n'a causé que peu d'avarics au *Jenny Lind*, et le plupart des passagers qui ont péri ont succombé à l'asphyxie causée par l'énorme dégagement de vapeur dans le salon.

Voici les noms de quelques unes des victimes : Jeremiah Van Buren, Mrs. Mary Maschee, John Brady, de la Nouvelle-Orléans), Blanche Beaudesbon, Charles Beaudesbon, Athalie Beaudesbon, Adolphe Behn, Lafayette F. Drake, Mlle J. B. Winlac, Bryan Murphy, Sarah Emma Page, Noah Ridley, Mary T. Ripley, Sarah Francis, Charles Edwards, F. Bierworth, Mme Sarah Ann Page, M. Charles White, James Hopkins, John S. Bradbury, Caleb Winser, Thomas Kell, C. A. Shelton, Charles Emmerson, J. S. Bradbury, Josiah Hawkins, M. Carpentier (Français).

Le steamer *S. S. Lord*, de la ligne de Vanderbilt, a été perdu le 11 avril à quelques milles au nord de Bolinas Bay. Tous les passagers se sont sauvés.

Les affaires sont languissantes à San Francisco.

La législature siège toujours à Benicia.

Les nouvelles des mines continuent à être satisfaisantes.

Le projet relatif à l'extension de la façade de San Francisco a été repoussé à une forte majorité de suffrages.

Les souscriptions pour venir en aide aux victimes de l'incendie de l'*Independence* ont atteint à San Francisco le chiffre de trois mille piastres.

Le colonel J. A. Cose, officier naval à San Francisco, est mort subitement le 15 du mois dernier.

Toujours des meurtres et des vols.—Un individu a été pendu à Shasta pour avoir tué un de ses compagnons sans provocation.

Catherine Hays donne des concerts dans l'intérieur de la Californie.

L'APPAIRE DE LA BANQUE ST-LOUIS.—On nous adresse au sujet de la faillite qui a eu lieu dernièrement à la Banque de St-Louis, la note suivante, qui rectifie quelques inexactitudes de notre compte-rendu. Nous le publions avec plaisir :

Nouvelle-Orléans, 9 mai 1853.

Dans son N° du samedi 7 du courant, le journal *Abeille* a rendu compte d'une réunion tenue au bureau de la Banque de St-Louis, rue dans laquelle un homme nommé Bell a été tué. Le compte-rendu par l'*Abeille* renferme quelques inexactitudes et notre compte-rendu. Nous le publions avec plaisir :

Il y avait effectivement acquéreurs sur une partie du fonds appartenant à la Banque, qui avait été *irrévocablement et légalement vendu par le shériff*, et rien ne semblait s'opposer à ce qu'on put en prendre livraison. C'est donc après avoir satisfait aux exigences de la loi, qu'un certain nombre sont été dirigés sur les lieux pour embarquer ces bois ; mais, à leur arrivée, son seulement ils ont trouvé la rivière à sec, mais ils ont vu que *deux cents propriétaires du moulin, depuis longtemps déposités légalement*, avaient aux derniers armés et barricadés dans le moulin, et qu'ils étaient déterminés à faire feu sur quiconque l'un d'eux eut, la veille et suivant l'accusation qui pèse en ce moment sur lui, éventé et tué un homme inoffensif d'un coup de couteau. Aujourd'hui la justice triomphe, et il serait bon de propos d'entrer dans de plus longs développements ; mais si quelques personnes ont intérêt à connaître la vérité sur la férocité des faits allégués ici, elles n'ont qu'à en appeler au témoignage de l'honorable M. Edg. Montegut, qui partageait le tronçon de la Bâte St-Louis, qui l'a mis à même de donner des circonstances de ce déplorable événement, ayant assisté à l'instruction première devant le magistrats du comté.

TENTATIVE D'EMPOISONNEMENT.—Le Chronicle de St-Francisville nous apprend que M. Burge Williams, économe de M. James Brickell, a découvert récemment un projet d'empoisonnement trame contre lui par les nègres de l'habitation. Ayant porté une goutte pleine d'eau à ses lèvres, l'odeur qui s'en exhalait le fit rejeter, et en examinant la goutte il découvrit dans le tube du matelot la tête d'un serpent venimeux, qui avait été déposé dans l'eau par un des nègres de la plantation. Ayant porté une autre goutte à ses lèvres, il en éprouva la même sensation, et, ayant examiné la goutte, il découvrit dans le tube du matelot la tête d'un serpent venimeux, qui avait été déposé dans l'eau par un des nègres de la plantation. Ayant porté une autre goutte à ses lèvres, il en éprouva la même sensation, et, ayant examiné la goutte, il découvrit dans le tube du matelot la tête d'un serpent venimeux, qui avait été déposé dans l'eau par un des nègres de la plantation.

ASSEMBLEE DU COMITE-GOTTSCHALK.

A une assemblée des membres du comité chargé d'ériger une médaille à L. M. Gottschalk, a eu lieu hier soir, à l'Orphéon, où M. Gottschalk avait exprimé le désir de verser entre les mains du dit comité, pour en faire la distribution parmi les familles charitables les plus nécessiteuses, le recette du concert qu'il doit donner mercredi.

Il a été résolu que

MM. C. Boudousquié, Omer Gaillard,
O. Vignaud, D. Lalaurie,
J. L. Ewing, James P. Preyet,

soient chargés de remplir les intentions de l'éminent artiste et de faire le partage de la recette d'après les renseignements qui leur parviendraient sur la situation et la misère des familles visitées.

Rendu que le public de la Nouvelle-Orléans est invité à prendre part à cette œuvre de charité par un bienveillant concert de Mercredi.

Résolu que le comité prendra en outre les mesures pour offrir à L. M. Gottschalk la médaille que les habitants de la Nouvelle-Orléans lui destinent.

Résolu en outre que les listes des intentions de souscription soient ouvertes dans les différents bureaux de journaux, à mesure que les noms des souscripteurs viendront à mesure, le mouvement des fonds qu'ils ont reçus et le plaisir qu'ils auront à contribuer à cette œuvre de charité.

Résolu que le public de la Nouvelle-Orléans est invité à prendre part à l'expression d'une sympathie particulière pour un artiste de Mercredi.

Résolu que le comité prendra de cette circonstance